

L'Anarcho-syndicaliste

N°192 - Le numéro : 1,60 €

Janvier 2016

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même... » *Fernand Pelloutier – Lettre aux Anarchistes*

**Unanime, le
Comité fédéral
de l'Union des
Anarcho-
Syndicalistes,
réuni ce 9
janvier 2016, à
Paris, se dresse
contre l'état
d'urgence et en
exige la levée
immédiate.**

La grève contre l'état d'urgence !

Christophe Bitaud

La lutte des classes en France est dans une phase particulièrement violente et les forces réactionnaires sont à l'offensive. L'état d'urgence instauré par le gouvernement Hollande-Valls après les attentats du 13 novembre est un processus totalitaire. Au prétexte d'assurer la sécurité des citoyens, le gouvernement bafoue les libertés publiques, individuelles et collectives, et se prépare même à constitutionnaliser cet état d'urgence liberticide. La manifestation de la Libre Pensée prévue de longue date le 5 décembre dernier pour la défense de la loi de 1905 et l'abrogation de la loi Debré a été interdite, les manifestations ouvrières sont sévèrement réprimées, tout militant syndicaliste qui ose revendiquer et défendre ses droits est accusé d'être un complice des terroristes par les médias aux ordres du pouvoir. C'est dans ce climat de criminalisation de l'action syndicale que des ouvriers de GoodYear ont été condamnés à plusieurs mois de prison ferme pour avoir tenté de défendre leur emploi.

Au-delà même des libertés collectives acquises de haute lutte par la classe ouvrière au fil de l'histoire, ce sont les libertés démocratiques issues de la révolution de 1789, celle que Kropotkine appelait « la Grande révolution », qui sont attaquées frontalement. Au nom de l'état d'urgence, le principe de séparation des pouvoirs cher à Montesquieu est foulé aux pieds, l'égalité des citoyens est remise en cause avec le projet de déchéance de la nationalité.

.../...

(Suite...)

La levée immédiate de l'état d'urgence doit être le mot d'ordre de l'ensemble du mouvement ouvrier et démocratique. La Libre pensée a signé deux appels initiés par la Ligue des Droits de l'Homme intitulés « Nous ne céderons pas ! » et « Pour nous, c'est définitivement non ! ». Ces deux textes condamnaient certes l'état d'urgence mais ne revendiquaient pas ouvertement sa levée immédiate. C'est chose faite avec le texte du 14 janvier, texte suffisamment court pour être cité intégralement : « *Les associations et organisations syndicales regroupées autour de l'appel « Nous ne céderons pas ! » et ayant lancé la pétition « Pour nous, c'est définitivement non ! », contre la réforme constitutionnelle, appellent à manifester le samedi 30 janvier 2016 partout en France et à Paris, à 14h30, place de la République. Elles expriment leur refus de la réforme constitutionnelle et leur exigence de la levée de l'état d'urgence.* »

Dans le même temps paraissait un « Appel des 333 pour la levée de l'état d'urgence », dont l'objectif est tout entier compris dans le titre, qui a débouché sur l'organisation d'un meeting le 23 janvier pour la levée immédiate de l'état d'urgence. Si d'aucuns opposent les deux initiatives, pour ma part, considérant qu'il faut tout mettre en œuvre pour la levée de cet état d'urgence liberticide, je participerai, à titre personnel (et donc sans engager en quoi que ce soit l'UAS en tant que telle) à la fois au meeting du 23 janvier et à la manifestation du 30 janvier.

Les récentes élections régionales ont été l'occasion de conforter l'union nationale mise en œuvre après les attentats. Tout au moins était-ce l'objectif affiché par la gauche. Il fallait organiser un front républicain pour faire face à la menace intérieure constituée par le Front national dont la progression électorale se basait uniquement sur des pourcentages et non sur le nombre de voix sensiblement stable au fil des élections. La droite, peu disposée à partager le pouvoir, l'opération fit long feu mais...

Dans un tel contexte, on ne peut qu'être surpris et inquiet du silence de la CGT-FO. Non seulement le bureau confédéral ne revendique pas la levée de l'état d'urgence mais il semble s'y conformer en mettant l'activité revendicative entre parenthèses. Le moins que l'on puisse dire est que l'appareil confédéral ne pèse pas de tout son poids pour la réussite de la grève dans la fonction publique du 26 janvier. Cette grève pourrait-elle être le point de départ de la grève générale que les anarcho-syndicalistes appellent de leur vœux ? Nous n'avons cessé de le répéter, les journées d'action à répétition n'ont d'autres buts que d'épuiser la classe ouvrière et accompagner la politique gouvernementale. Seule la grève générale serait à même de mettre un point d'arrêt à la politique d'austérité, aux tentatives de destruction du code du travail mises en œuvre par le

gouvernement et le MEDEF. A ce jour il est délicat de tirer des plans sur la comète, au moins la grève du 26 janvier appelée dans l'ensemble de la fonction publique par FO, la CGT, SUD et soutenue (sic !) par la FSU renoue avec l'action revendicative. Augmentation salariale et défense des statuts sont les deux mots d'ordre essentiels. Se mettre en grève, manifester, revendiquer, c'est enfoncer un coin dans l'état d'urgence !

■

René MICHOUlier

Notre camarade René Michoulier n'est plus et nous tenons, très sincèrement à lui rendre l'hommage qu'il mérite.

René était un militant, un militant libre. Il était un anarcho-syndicaliste attaché à la « Charte d'Amiens », au syndicalisme revendicatif, libre et indépendant. Son combat l'a amené à participer avec nous aux réunions de l'UAS, à assumer des responsabilités et des mandats au sein de la CGT-FO (mandats fédéraux et secrétaire d'UD). L'émancipation de la classe ouvrière était son fil à plomb.

René était un libre penseur attaché à une laïcité authentique, c'est-à-dire sans épithète, il était également un humaniste conséquent, pas un « néo humaniste » mais un héritier de la Renaissance et des Lumières. Amoureux de la littérature, il enseignait à ses élèves et en faisait un outil émancipateur.

René était un épicurien. Matérialiste, il n'attendait rien d'un au-delà illusoire mais savait profiter des plaisirs de l'amitié et... de la pêche. Il aimait la vie tout simplement. C'est pourquoi les camarades de l'UAS réunis au lendemain de sa disparition, ont levé leur verre à sa mémoire, persuadés que René aurait préféré cet hommage à une minute de silence protocolaire.

Salut et fraternité camarade !

C.B.

Hommage de ses camarades du Doubs (pages 3-4)

L'Anarcho-syndicaliste



René, camarade René, notre ami

Ton combat au sein de notre organisation depuis plus de vingt ans, pour le développement de ton syndicat entre autres tout d'abord, puis de tous les syndicats affiliés à notre UD Force Ouvrière lors de ton mandat de secrétaire pendant trois ans, tu l'as mené sans relâche.

Toutes les valeurs militantes et fondatrices à la Pelloutier du syndicalisme ouvrier authentique: le courage, la détermination, la loyauté, l'écoute, la solidarité, l'entraide, la générosité et l'amitié, tu les as pratiquées sans compter durant tout ton engagement avec une force qui nous semblait parfois surhumaine.

Combien de débats contradictoires et constructifs tu as tenu, avec la gouaille qu'on te connaît, avec tous les militants qui te côtoyaient ou qui t'ont rencontré.

Combien de ton temps tu as donné en réponse aux demandes d'aides collectives et individuelles (interventions diverses, courriers, manifs, repas conviviaux, hébergement et même déménagements...) pour la défense des intérêts matériels et moraux des camarades.

A tous ceux qui ont milité à tes côtés, pendant des années ou un seul instant, tu as transmis une part de toi, de cette énergie colossale et contagieuse dont tu rayonnais.

Elle reste en nous tous comme un carburant inépuisable pour tous les combats présents et à venir que nous poursuivrons pour toi, pour nous et pour tous nos proches.

Passant souvent en boucle l'Internationale à l'UD jusqu'à nous en gaver les oreilles, tu nous as demandé de te la chanter, en représaille, sur ton lit de mort le jour venu.

On va te la chanter camarade, on va te la chanter

Tes vrais camarades de FO.

Dans anarcho-syndicalisme, il y avait anarcho et syndicalisme: l'expérience syndicaliste des anarchistes était leur élément positif, l'idéologie leur élément négatif.

André Malraux.

www.dicocitations.com



Fernand PELLOUTIER



FO
la force syndicale



Carnet Très engagé à FO, ce prof de Baume-les-Dames avait 53 ans

René Michoulier, mort d'un militant

Est Républicain 8/01/2016

IL ÉTAIT, comme on dit, une « figure » du syndicalisme dans la région.

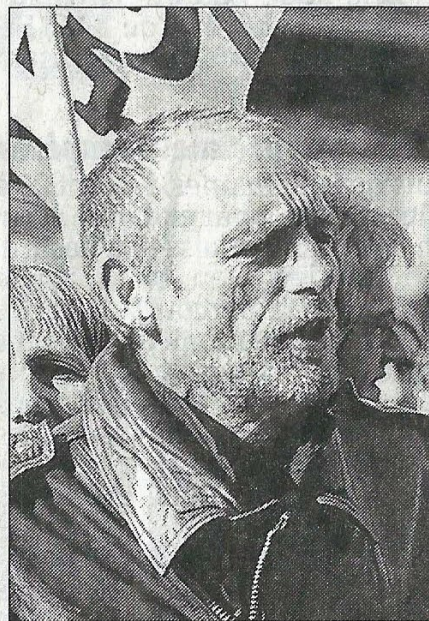
Au sens... figuré, parce qu'il était de tous les combats, avec une personnalité à la fois bien trempée et attachante. Au sens propre aussi, car ses traits bien dessinés constituaient un repère parfaitement fiable, à la tête des manifs.

Las, René Michoulier avait été victime de sérieux ennuis cardiaques au cours des dernières années. Le dernier l'a emporté ce 5 janvier. Il avait 53 ans.

Ce natif de Belfort était prof. Il enseignait les lettres et l'histoire à Baume-les-Dames, au lycée professionnel Jouffroy-d'Abbans.

Il avait longtemps été « MA », comme on ne dit plus. Maître auxiliaire, donc. Un statut précaire qui l'avait fait voyager par monts et par vaux dans nombre d'établissements scolaires de l'académie, pour prodiguer son enseignement.

Mais il fut peut-être davantage connu dans un « rôle » encore plus public, son engagement syndical. À FO, où il fut un infatigable



militant. Ainsi qu'un « cadre » : secrétaire départemental puis académique du SNFOLC (soit FO dans les lycées et collèges), où il eut également des responsabilités nationales.

Il fut aussi, tout récemment, le secrétaire général de l'Union départementale (donc interprofessionnelle) FO du Doubs, de 2012 à 2015.

« Le sens du collectif »

« Il a été de tous les combats. Dernièrement » (il y a un an), « sa contribution a

été majeure dans la mobilisation contre la fermeture de 8 lycées professionnels dans l'académie », expliquent ses camarades syndicalistes. Qui ajoutent : « Liberté de pensée et humanisme n'étaient pas de vains mots chez lui, c'était une pratique ».

Pour son épouse Christelle, « René avait le sens du collectif, de l'entraide. Il était quelqu'un de très droit. Il se reconnaissait dans le mouvement de la Libre-pensée, et dans l'anarcho-syndicalisme. Il aimait la lecture et la philosophie ». René Michoulier était père de 6 enfants, dont 4 d'un premier mariage.

Il repose à la maison funéraire de la rue de Vesoul, à Besançon. Ses obsèques seront célébrées ce samedi 9 janvier, à 9 h 30, avec une cérémonie civile organisée à 9 h 30 au crématorium bisontin de Saint-Claude. Suivie de son inhumation au cimetière du même nom.

Son énergie et sa convivialité manqueront au mouvement social.

Nos condoléances.

Joël MAMET

Nous informons nos lecteurs et les militants de l'importante initiative prise, le 8 janvier, par l'Union départementale FO des Côtes d'Armor qui s'adresse aux membres du bureau confédéral et aux membres du CCN (ci-dessous). Nous apprenons que cette initiative a été reprise, le 18 janvier, par la Commission exécutive de l'Union départementale FO du Finistère, à l'unanimité.

Confédération Générale du Travail



UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS
Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE
DES CÔTES D'ARMOR

ADRESSE, Aux membres du bureau confédéral et Aux membres du CCN,

Organisons très rapidement un CCN extraordinaire pour enclencher la riposte sociale, face aux menaces qui visent à remettre en cause les fondements de la démocratie, aux réponses sécuritaires apportées par l'état d'urgence.

Les annonces sur la remise en cause du droit du sol, la remise en cause de nos libertés individuelles et collectives, avec son lot d'outils : perquisitions administratives et sous la pression, le possible zèle des préfets, des policiers ou des militaires avec les assignations à résidence (dont celles pendant la COP 21) autorisation ou non de manifester... Tout cela tente à asphyxier le citoyen, sa classe ouvrière et ses syndicats.

Le gouvernement veut constitutionnaliser cet Etat d'Urgence, cela constitue une grave dérive, qui fait fit de la République Sociale et de la séparation des pouvoirs. C'est le démantèlement pur et simple de l'état de droits, où tout est autorisé sous couvert de sécurité. C'est la construction de l'état sécuritaire et policier avec toutes ses dérives et ses dangers pour la liberté d'expression, de déplacement et peut être qui sait demain, celle de la pensée libre.

Le patronat a le vent en poupe. Le premier ministre, lui transmet avec zèle, vigueur et récurrence ses motions « *d'amour de la Nation* ». Quelles sont les marques d'amour ? Les exonérations fiscales, CICE et autres, les 0.6% d'augmentation du SMIC. La condamnation des salariés de Goodyear, la maltraitance des salariés d'Air France, tous ces faits démontrent une méthode gouvernementale qui en plus du libéralisme, ajoute de l'autoritarisme en criminalisant l'action syndicale. Ceci est un bel exemple du dédain gouvernemental vis-à-vis de la classe ouvrière.

Après la RGPP, MES et TSCG, pacte de responsabilité, c'est le démantèlement progressif de la République une et indivisible. L'EPPCR, contre le Statut général des fonctionnaires, la loi NOTre, les Lois Macron et Rebsamen,... et voilà que début 2016, le premier ministre annonce en plus un projet de loi destiné à « *rendre le code du travail plus lisible et à donner plus de place à la négociation collective* » ! L'objectif c'est le démantèlement total du code du travail, pour une adoption dudit projet avant l'été.

Le secrétaire général de notre Confédération, Jean-Claude Mailly en notre nom, a rappelé que « *si le gouvernement maintient sa réforme du code du travail, Etat d'Urgence ou pas, nous manifesterons* » et il a envoyé une fin de non-recevoir au premier ministre et de cela nous pouvons nous en féliciter.

La résolution de notre dernier CCN déclare : « ...le retrait du pacte de responsabilité et l'arrêt des politiques d'austérité, la défense de la fonction publique et son statut, la lutte contre les dérèglementations en cours et l'inversion de la hiérarchie des normes, la sauvegarde de la protection sociale, du paritarisme, du code du travail et des conventions collectives ainsi que l'augmentation générale des salaires nécessitent un combat social et républicain couplé d'une réaction interprofessionnelle. »

Le CCN d'octobre a mandaté la Commission Exécutive Confédérale pour : « mener une large campagne d'information auprès de tous les salariés afin de les mobiliser avec toutes les structures de FO et de pouvoir prendre toutes les initiatives nécessaires pour construire le rapport de force par la grève interprofessionnelle... ».

Le bureau de l'UD 22 considère qu'il est urgent d'organiser la réplique sociale.

Pour ce faire, dans les délais les plus brefs, nous invitons le Bureau et la CE Confédérale à organiser un CCN extraordinaire

Pour le bureau de l'UD CGTFO 22, réuni le vendredi 8 janvier 2015,
 le secrétaire général
 Eric Le Courtois

Justice de classe, hier et aujourd'hui...

« L'opprimé a le droit de résister par tous les moyens à l'oppression et la défense armée d'un droit n'est pas la violence. » - Elisée Reclus

Bertrand Kanban

« Neuf mois ferme pour les salariés de GoodYear », titre Ouest-France du 13 janvier 2016.

Sur France-Culture, ce même jour : « *L'actualité, c'est notamment ces salariés de GoodYear, condamnés, hier, comme des criminels, par les magistrats d'Amiens ; ils écoperont de huit mois de prison ferme, pour avoir séquestré pendant 30 heures, deux cadres de l'entreprise en 2014, qui ont, depuis, retiré leur plainte...* ».

Déjà fin octobre 2015, pour appréhender des salariés d'Air-France, pour des faits similaires, Manuel Valls avait mobilisé les unités de police, dès 6h du matin, à leurs domiciles (pourvu qu'il n'y ait pas de témoin !!...) comme s'il s'agissait de terroristes.

Voilà le véritable sens de l'état d'urgence voulu par François Hollande et le chef de son gouvernement, état d'urgence voté par les godillots de l'assemblée nationale, excepté six députés qui ont voté contre.

Pour ces employés de l'impérialisme américain, il s'agit de la tentative de démanteler, une fois pour toutes, tous les acquis de la classe ouvrière, par des moyens totalitaires conformément aux exigences de Morgan, représentant des banques d'investissement américaines, qui réclame, pour ce faire, une union européenne totalitaire.

Ces mêmes serviteurs du grand capital, Sarkozy, BHL, se sont engouffrés dans la guerre contre les peuples libyen, irakien et ukrainien. Cette stratégie de guerre a été reprise et renforcée par Hollande-Fabius, une politique désastreuse qui a trouvé sa justification morale par nos « vaillants » scribouillards, Lévy et consorts.

Dans l'effort idéologique sans précédent, s'employant à déconstruire la Renaissance au profit d'une avalanche de produits sociétaux imposés par la gouvernance de l'union européenne (comme déjà analysé dans de précédents numéros de l'AS), on s'emploie à construire « *la Nouvelle renaissance* ».

Pour illustrer le stade de la mise en œuvre de cette idéologie sociétale, rappelons le récent licenciement de Philippe Verdier, responsable du service météorologique de France 2, pour avoir publié un livre

où il dénonce le traitement politique du changement climatique. L'infâme Inquisition est de retour.

En résumé, cette gouvernance sociétale tente d'imposer, à tous les citoyens, un comportement obligatoire et, notamment, de justifier et rendre nécessaire la violence patronale pour « sortir » de la crise économique. Des centaines de milliers de licenciés, de multiples suicides dus à l'exigence de l'idéologie du productivisme, des accidents du travail mortels, en hausse, par déréglementation du code du travail...

Avec l'état d'urgence et le déchaînement de la justice de classe, au profit de Morgan et du capitalisme mondial, on nous renvoie à la sinistre mémoire du ministre socialiste, Jules Moch, qui avait, en 1948, ordonné de tirer sur les mineurs en grève en les traitant de « racailles ».

Un parallèle s'impose aujourd'hui avec la déclaration de **Manuel Valls, premier ministre, qui traita de « voyous » des salariés d'Air-France** qui s'opposaient aux licenciements massifs.

Les démocrates attachés à la grande Révolution française et à la République qui en découle, avec l'Etat de droit, doivent sortir de la caverne comme jadis le proclamait Voltaire.

Dans ce contexte, l'« Appel des 333 » est la réponse politique à la situation provoquée par l'état d'urgence et l'exploitation des émotions des citoyens par la propagande d'Etat.

Signer cet appel « *Pour la levée de l'état d'urgence* », s'est également s'engager à garder ce cadre qui permet à tous les citoyens, quelles que soient leurs orientations politiques, de le signer.

En clair, signer cet appel, s'est s'opposer à toute récupération politique quelle qu'elle soit. Cela signifie l'adhésion au paragraphe de conclusion de cet appel :

« En conséquence, nous, signataires de cet appel, en appelons à tous nos concitoyens pour exiger, au nom de la liberté, de la démocratie, de la République, la levée immédiate de l'état d'urgence. ».

(13 janvier 2016)

Humeurs de lendemains de *votalleries*...

L'heure des inscriptions électorales...

Le *Ministère de l'Intérieur* reconnaissait 45.299.289 inscrits sur les listes électorales au 1^{er} tour et 45.293.888 au 2nd tour (1). Il admet en outre qu'environ 3 millions de nos concitoyens (de nationalité française et âgés de plus de dix-huit ans) ne sont pas inscrits, soit 6% du corps électoral potentiel.

A ces non-inscrits nous pourrions ajouter les «*non-inscriptibles*»: 1- ceux qui n'ont pas la nationalité française et qui résident légalement en France (la plupart en y travaillant); 2- ceux qui résident (et souvent travaillent) illégalement en France quel qu'en soit le motif. Considérons-les aussi nombreux que les non-inscrits, le corps électoral réel est amené à 88% de ce qu'il pourrait être... selon les promesses électorales gôcho-trentenales.

L'heure des votants, et des votants qui s'expriment...

Au premier tour, le *Ministère de l'Intérieur* reconnaît 22.609.335 votants (49,91%), dont seulement 21.708.280 (47,92%) exprimés. Au second tour, il reconnaît 26.455.289 déplacements (58,41%) dont seulement 25.167.645 (55,57%) sont motivés.

Les régions, départements, cantons, communes, où l'abstention fut la plus élevée sont incontestablement ces lieux où la misère économique s'est le plus développée ou aggravée dans la dernière décennie. Mais il n'est pas ne serait-ce qu'une petite commune qui ne soit touchée par un niveau d'abstention élevé: la détresse sociale y touche toutes les couches laborieuses de la population, et la croyance en la providence étatique y recule aussi considérablement (2).

L'heure des clans politiques...

Les listes qui soutiennent l'actuel chef de l'État rassembleront 18,26% du corps électoral au 1^{er} tour, et 17,85% au 2nd tour.

Celles bien disposées vis-à-vis de l'ancien chef de l'État totaliseront 15,20% du corps électoral au 1^{er} tour, et 22,36% au 2nd tour.

Et celles qui affectionnent le clan de Montretout: 13,36 et 15,06%, auxquels nous pourrions leur ajouter quelques cousins identitaires insulaires.

Au soir du second tour, ils ont tous fêté: une défaite honorable pour les premiers, une victoire défectueuse pour les deuxièmes, un triomphe défaillant pour les troisièmes.

Les premiers ont déploré les prébendes d'État perdues, les deuxièmes se sont félicités de celles gagnées, les troisièmes se glorifient de la masse des impôts qui va dorénavant tomber dans leurs escarcelles.

Tous se sont félicités de la victoire de leurs plus proches de leur clan, et se sont gaussés de la défaite de leurs autres amis du même clan.

L'heure de la «*caricature*» corse...

Il y a maintenant vingt-cinq ans que les morts n'y votent plus! Les vivants inscrits s'y sont seulement exprimés à 58,29 et 65,06% sur chacun des tours. Ils furent 15.537 de plus à s'exprimer au 2nd tour. Il avait pourtant un choix... électoral... très large!

Dans le clan de la gôche, cinq listes totalisèrent 20,12% au 1^{er} tour, et 18,56% au second. Une disposition inégalitaire antérieure des prébendes d'État engendra une dispersion d'intérêts agrémentée d'ennuis judiciaires pour certains... et la défaite: 3.639 voix disparurent au 2nd tour !!!

Dans le clan de la drôte, trois listes en concurrence au 1^{er} tour: 15,73 et 27,07% des inscrits; 4.320 voix de plus au 2nd tour, mais la troisième place au final, c'est-à-dire une belle défaite aussi !!!

Dans le clan des identitaires, distinguons les identitaires... nationaux et les identitaires... locaux!!!

Les premiers, héritiers des bonapartistes et des nationalo-militaristes des années trente, dynamisés par l'expérience algéro-française, totalisent 6,17 et 5,92% des inscrits sur chacun des tours, en perdant 577 voix au second tour.

Les seconds, qu'on les qualifie de régionalistes, d'autonomistes ou d'indépendantistes, héritiers du féodalo-catholicisme paolinien, dynamisé par le ralliement papiste aux mussoliniens, colorisé par les verdo-guévaristes des années soixante-dix, totalisent 16,27 et 22,99% des inscrits, en obtenant 15.433 voix de plus!!! Leur «*succès*» fut sans doute bien favorisé par de sous-clans tant de gôche que national-identitaire.

Malgré l'état d'urgence, aucune arme n'a été empêchée de pétarader au soir du second tour, et pas que des petits calibres !!!

L'heure du grand corps électoral malade...

Tous les partis politiques (y compris ceux qui ne présentaient pas de listes) ont déploré «*qu'un électeur sur deux ne se soit pas déplacé*» (sic)! Dans la mesure où cela leur fait perdre des ressources fiscales, cette lamentation est compréhensible.

Pour les abonnés aux prébendes d'État, ainsi que pour les aspirants à cette situation, l'acte électoral est la seule finalité autorisée dans la vie sociale. Aussi qualifient-ils d'électeurs tous ceux qui votent et tous ceux qui ne votent pas, ils ne sont que des lignes comptables sur leur bordereau de recette.

L'heure de la mise en œuvre des promesses et des rétractations corses...

A peine installés, les vainqueurs se livrent dans leur *Assemblée* à des rites claniques: parler dans un des dialectes italiens locaux, jurement sur une bible catholique locale, chant religieux catholique...

Le 25 décembre, une manifestation violente répond (nonobstant l'état d'urgence) par la dégradation d'une mosquée et un défilé menaçant (3) à une agression (4) commise la nuit précédente au cours de laquelle un policier et deux pompiers ont été blessés.

Drapeaux «*corses*» en avant, les vainqueurs entendent mettre leur programme électoral en application.

L'*Exécutif* condamne officiellement ce que ses membres n'ont cessé de réclamer hier; une version diplomatique d'apaisement à toujours accompagné l'exécution des actes barbares des gouvernances fascistes d'ici et d'ailleurs.

Qu'en sera-t-il demain des emplois dans les domaines relevant de L'*Exécutif* (administration régionale, lycées, routes, transports...) de la part de ceux qui programmaient leur «*corsisation*»?

Une partie de la «*classe politique*» se prête au jeu de la violence para-étatique qui doit lui assurer les prébendes d'État et la puissance économique qu'elle n'était pas à même de s'assurer auparavant, et, pour acquérir ce pouvoir elle a déjà trouvé des alliés politiques dans d'autres clans !

Quelle attitude adopteront maintenant les détenteurs du pouvoir économique ?

.../...

L'heure sociale...

Souhaitons que les inscrits, les non-inscrits, les non-inscriptibles se désintéresseront de plus en plus de la défense des prébendes étatiques pour ne s'occuper que, et activement, de la défense de leurs intérêts économiques.

L'activité syndicaliste reste et restera déterminante pour la reconquête des conditions sociales perdues dans les dernières décennies.

Cette activité nécessite une liberté d'action mise en cause par l'état d'urgence, et qu'une modification constitutionnelle pourrait bien aggraver encore. Elle est à reconquérir également !

Il est de la responsabilité des administrateurs des syndicats d'aider ceux-ci à mener ce combat social, sans donner prétexte à répression par des bravades sur la voie publique, ni créer les conditions d'accès aux prébendes étatiques de nouveaux «dirigeants» - il y a toujours, et en toutes circonstances, pléthore de candidatures spontanées aux fonctions directoriales avant d'être dictatoriales !

Georges Rivalin

(27 décembre 2015)

(1) Les résultats ont été pris sur :

<http://elections.interieur.gouv.fr/regionales-2015/FE.html>

(2) Des résultats détaillés jusqu'aux cantons figurent également sur :

http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Regionales/electresult_regionales-2015/%28path%29/regionales-2015/index.html

(3) *I Arabi fora ! (Les Arabes dehors !)* et *I Francesi fora ! (Les Français dehors !)* sont les slogans favoris des identitaires locaux depuis les années 70, de l'Action régionaliste corse d'Edmond Siméoni (père de l'actuel chef de l'Exécutif), en passant par les différents canaux du F.N.L.C.

(4) D'abord qualifiée d'«échauffourée» (sic) dans le journal *Nice matin – Corse matin*, il s'agissait bien d'un guet-apens organisé par un micro-Etat barbare souterrain !

LpDH ?

« La prochaine fois que le fascisme reviendra,
ce sera sous le masque de l'antifascisme » - Winston Churchill

Le 19 novembre dernier, ce sont 551 députés, de tous les groupes politiques de l'Assemblée nationale, qui ont voté, comme un seul homme, le projet de loi du gouvernement Hollande-Valls, prorogeant l'état d'urgence, dans la perspective, déjà annoncée, de sa constitutionnalisation. Six, seulement, ont voté contre.

Etat d'urgence, état d'exception, antichambre de l'Etat totalitaire.

Force est de constater qu'un seul mot d'ordre aurait dû être lancé par tous ceux qui se réclament, telle la Libre Pensée, de la démocratie, des libertés, individuelles et collectives, et de la République, héritée de la Révolution française : *levée immédiate de l'état d'urgence* ! Tel ne fut pas le cas. Qui ne dit mot, consent.

C'est donc avec stupéfaction que des libres penseurs, dont je suis, ont découvert, le 20 novembre, cet appel commun initié par la Ligue des Droits de l'Homme « *Nous ne céderons pas !* » et son approbation par la Fédération nationale de la Libre Pensée, cosignataire du texte, au milieu d'un melting-pot de la « société civile ».

Et ce, sans débat. Décision autoritaire. Décision prise, à leur insu, au nom de tous les libres penseurs adhérents, comme l'a confirmé son vice-président, Christian Eyschen, dans un entretien : « *Notre signature, en tant que Fédération nationale, engage naturellement toute la Libre Pensée.* »*.

Manière, comme une autre, de faire silence dans les rangs, au cas où...Mais qu'est-ce que la Libre Pensée si ce ne sont pas les libres penseurs eux-mêmes ?

Revenons au texte « *Nous ne céderons pas !* » qui mérite d'être lu attentivement...Mais à qui la Libre Pensée et autres signataires adressent-ils cet avertissement : au président de la République ? A son gouvernement ? Aux élus politiques de la nation ? Point du tout.

En fait, dans la perspective de « *L'Etat tout-puissant et sans contrôle* » qui, d'après ce qu'on lit, nous attend demain, il s'agit, au nom du « *vivre ensemble* », de jeter les bases d'un projet de société parallèle : « *Nous voulons que ces dramatiques événements soient, au contraire, l'occasion de construire un autre chemin que celui qui nous est proposé.* » ... « *Nos organisations construiront partout en France ces lieux qui nous permettront de débattre et nous exercerons une vigilance permanente afin que nos libertés soient préservées et que nul ne soit victime de discriminations.* ».

Ce qui signifie que ces associations, syndicats, communautés droits-de-l'homme en tout genre...de la « société civile » se substitueraient aux représentants politiques élus par les citoyens et aux citoyens eux-mêmes : c'est ce qu'on appelle des corps intermédiaires, subsidiaires, entre le politique et le citoyen.

« N'ayez pas peur, nous veillons, nous vous protégeons. ».

En l'occurrence, le « Comité de vigilance », mis en place par la Ligue des Droits de l'Homme, à Hénin-Beaumont, en mars 2014, pourrait servir de modèle.

Comment comprendre autrement cette phrase, lue dans le second texte du 18 décembre « *Sortir de l'état d'urgence* » : « *Nous assistons à un véritable détournement de l'état d'urgence qui cible également des personnes sans aucun lien avec des risques d'attentat. Ces abus doivent cesser.* ».

Autrement dit, il s'agirait de veiller à un « bon » état d'urgence, sans dérapage. Subsidiaires, vous dis-je.

Le premier ministre, Manuel Valls, n'en demande pas davantage quand il déclare, le 19 novembre, à l'assemblée nationale, au sujet du terrorisme islamiste :

« *Il n'y a pas, dans notre pays, de génération spontanément vouée à la radicalisation. Il y a un processus, c'est-à-dire une construction dans le temps, avec ses lieux – le milieu carcéral, notamment – et ses espaces virtuels – les réseaux sociaux. Voilà ce qui doit tous, collectivement – élus, pouvoirs publics, associations, syndicats, entreprises, responsables religieux, médias – nous mobiliser.* ».

Alors, regardons les choses en face : le projet porté par l'appel « *Nous ne céderons pas !* » est de nature totalitaire. Il s'agit de faire disparaître le citoyen, celui de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, au profit de la personne humaine, celle des Droits fondamentaux, dits universels.

Alors, oui, pas question de céder à ceux qui voudraient nous entraîner sur ce « chemin » !

Jacqueline Saliou

(18 janvier 2016)

* Informations ouvrières » n°382 – 17 décembre 2015 au 6 janvier 2016

« L'ANARCHO-SYNDICALISTE »

19, rue de l'Etang Bernard – 44400 Rezé

Abonnement pour 20 n°s : 32 euros

Abonnement de soutien : 40 euros

Verser à : Association des Groupes Fernand

PELLOUTIER – N° CCP 9998 28D Nantes

19, rue de l'Etang Bernard – 44400 Rezé

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Fondateur de publication : Alexandre HEBERT

Directeur : Christophe BITAUD